



Assemblée générale Conseil économique et social

Distr. générale
16 décembre 2016
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Conseil des droits de l'homme
Trente-cinquième session
5-23 juin 2017
Point 2 de l'ordre du jour
**Rapport annuel du Haut-Commissaire
des Nations Unies aux droits de l'homme et rapports
du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits
de l'homme et du Secrétaire général**

Conseil économique et social
**Commission de la condition
de la femme**
Soixantième et unième session
13-24 mars 2017
Point 3 c) de l'ordre du jour provisoire*
**Suite donnée à la quatrième Conférence
mondiale sur les femmes et à la vingt-
troisième session extraordinaire de
l'Assemblée générale, intitulée « Les femmes
en l'an 2000 : égalité entre les sexes,
développement et paix pour le XXI^e siècle » :
transversalisation de la problématique
hommes-femmes, situations et questions de
programme**

Rapport de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sur les activités du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies à l'appui de la lutte contre la violence à l'égard des femmes

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à la Commission de la condition de la femme et au Conseil des droits de l'homme le rapport de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes portant sur les activités du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies à l'appui de la lutte contre la violence à l'égard des femmes, établi en application de la résolution 50/166 de l'Assemblée générale.

* E/CN.6/2017/1.



Rapport de de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes portant sur les activités du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies à l'appui de la lutte contre la violence à l'égard des femmes

I. Introduction

1. En 2016, le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies à l'appui de la lutte contre la violence à l'égard des femmes a célébré sa vingtième année de subventionnement mondial et multilatéral à l'appui des mesures entreprises pour prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes et des filles. Créé en 1996 par la résolution 50/166 de l'Assemblée générale, il est administré par l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) pour le compte du système des Nations Unies. ONU-Femmes confère au Fonds d'affectation spéciale une puissante assise institutionnelle et un solide appui sur le terrain, par l'intermédiaire de ses bureaux régionaux, multipays et de pays. Le Fonds agit en étroite collaboration avec les autres entités du système des Nations Unies, par l'intermédiaire de son Comité consultatif des programmes, une entité interinstitutions, et joue un rôle moteur essentiel s'agissant des initiatives collectives destinées à prévenir et à éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles.

2. Le présent rapport, qui a été établi pour la soixante et unième session de la Commission de la condition de la femme et la trente-cinquième session du Conseil des droits de l'homme, rend compte de l'action du Fonds et des résultats qu'il a obtenus en 2016.

3. Ce vingtième anniversaire a offert une occasion unique de réfléchir sur le rôle que le Fonds a joué dans le cadre des actions visant à prévenir et à combattre la violence à l'égard des femmes et des filles, mais aussi d'examiner l'évolution et la pertinence du Fonds dans ses trois domaines de travail prioritaires : l'amélioration de l'accès des femmes et des filles à des services multisectoriels essentiels, sûrs et adaptés; le renforcement de la mise en œuvre des lois, politiques, plans d'action nationaux et systèmes de responsabilisation; et la promotion de la prévention de la violence à l'égard des femmes et des filles. En vingt ans, le Fonds a acquis une dimension véritablement mondiale, ayant appuyé 463 organisations dans 139 pays et territoires auxquelles il a accordé des aides pour un montant total de 129 millions de dollars américains.

4. En 2016, le Fonds a appuyé 107 projets visant à prévenir et à combattre la violence à l'égard des femmes et des filles dans 77 pays et territoires. Au cours de l'année, ce sont 250 000 femmes et filles qui ont bénéficié directement de services d'aide aux victimes, d'activités d'autonomisation et d'une protection contre la violence. On comptait parmi celles-ci au moins 31 000 travailleuses migrantes, 10 000 femmes autochtones, 3 400 lesbiennes, bisexuelles et transgenres et 1 300 femmes et filles handicapées.

5. Au total, les projets du Fonds d'affectation spéciale ont atteint plus de 6 millions de personnes en 2016, dont des hommes et des garçons, des responsables gouvernementaux et le grand public dans le cadre d'actions visant à mettre fin à la

violence à l'égard des femmes. Les campagnes de sensibilisation à grande échelle, notamment en Afrique, ont permis de multiplier par six le nombre total de bénéficiaires par rapport à l'année précédente. Une analyse des projets du Fonds d'affectation spéciale a révélé qu'en 2016, il fallait compter seulement 2 dollars pour atteindre un bénéficiaire, alors que ce chiffre était de 12 dollars en 2015. Les résultats obtenus par les bénéficiaires du Fonds montrent qu'il n'est pas toujours nécessaire d'investir de grosses sommes pour parvenir à un changement durable.

6. En septembre, le Fonds d'affectation spéciale a rejoint une coalition de plus de 30 principaux partenaires des secteurs public, privé et multilatéral dans le cadre du projet « No Ceiling: The Full Participation Project », une initiative de la Fondation Clinton, et annoncé une série d'engagements à agir en faveur de la réalisation des cibles des objectifs de développement durable relatifs à l'égalité des sexes. Ces engagements bénéficieront à plus de 900 000 personnes dans plus de 60 pays. Plus précisément, dans le cadre du volet spécial sur le financement, le Fonds d'affectation spéciale s'est engagé à verser au moins 1 million de dollars américains pour financer des projets visant à lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles qui sont réfugiées ou déplacées. En novembre, le Fonds a accordé des financements allant jusqu'à 2,5 millions de dollars américains à cinq organisations au titre de son volet consacré aux actions visant à combattre la violence à l'égard des femmes et des filles dans le cadre de la crise des réfugiés et des migrants, qui a continué de s'intensifier en 2016. Les femmes et les filles ont représenté près de la moitié des 244 millions de migrants dans le monde et la moitié des 19,6 millions de réfugiés. Grâce à son volet spécial dédié aux femmes et aux filles réfugiées et migrantes, le Fonds d'affectation spéciale s'efforcera d'appuyer les mesures visant à ce que les questions de violence à l'égard des femmes et des filles soient traitées dans un contexte de crise humanitaire, des stratégies soient élaborées et partagées, et qu'elles soient utilisées pour apporter une solution à cette crise qui soit plus durable et efficace au plan mondial. Les projets mis en œuvre au titre de ce volet spécial sont inclus dans le vingtième cycle de financement du Fonds d'affectation spéciale.

7. Le lancement, en 2016, du nouveau site Web du Fonds d'affectation spéciale a largement contribué aux actions globales visant à développer les activités de sensibilisation afin de recueillir des dons de manière durable et de donner une plus grande visibilité aux réalisations du Fonds et de ses bénéficiaires. Le site Web propose une plateforme de partage des connaissances et d'éléments concrets sur les activités des bénéficiaires, leurs progrès et leurs résultats. Elle met en lumière les partenariats, nouveaux ou en cours, donne accès au système de gestion des subventions, un outil essentiel pour la responsabilisation et la transparence du Fonds d'affectation spéciale, et fournit des directives visant à assister les demandeurs potentiels.

II. Contexte

8. Le mouvement mondial en faveur des droits de l'homme et de l'autonomisation des femmes, y compris les activités des bénéficiaires du Fonds d'affectation spéciale, a transformé la manière dont la violence à l'égard des femmes et des filles est perçue. Malgré tout, il subsiste des difficultés. Dans le monde, une femme sur trois subit des violences physiques et/ou sexuelles, infligées le plus souvent par un partenaire intime. Quelque 70 % des femmes ont été victimes

de violence physique et/ou sexuelle dans leur couple au cours de leur vie. Au moins 200 millions de filles et de femmes vivantes aujourd'hui ont subi une forme de mutilation génitale féminine/excision dans les 30 pays dans lesquels cette pratique est la plus répandue. Dans la majorité des cas, les filles ont été excisées avant l'âge de 5 ans. Plus de 700 millions de femmes vivantes aujourd'hui ont été mariées avant leur dix-huitième anniversaire, et environ 250 millions ont contracté une union avant l'âge de 15 ans.

9. L'une des cibles de l'objectif 5 des objectifs de développement durable approuvé par l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2015 consiste en particulier à mettre fin à toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, à éliminer les pratiques préjudiciables, dans le cadre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, mais aussi à renforcer les politiques et les dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité des sexes. On trouvera dans le présent rapport un résumé des progrès accomplis par le Fonds en vue de la réalisation de cet objectif.

10. Mécanisme mondial et multilatéral de financement consacré exclusivement à la lutte contre toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles, le Fonds d'affectation spéciale est le mieux placé pour contribuer à un changement durable aux niveaux local et national. À cet égard, il a adopté trois grands axes stratégiques : amorcer l'apprentissage à partir des éléments concrets recueillis auprès de ses bénéficiaires au niveau mondial; mettre à profit son mandat unique et fédérer son pouvoir pour mener des activités de sensibilisation au financement durable et le promouvoir; appuyer les approches axées sur les résultats en vue de prévenir la violence à l'égard des femmes et des filles et d'y mettre fin.

III. Collecte, échange et constitution de données probantes

11. Le Fonds d'affectation spéciale a accompli des progrès notables en 2016 dans l'élaboration d'une plateforme de données probantes sur l'élimination de la violence contre les femmes et les filles, deuxième pilier de son plan stratégique pour 2015-2020. Une méta-évaluation et une méta-analyse indépendantes menées à partir des conclusions d'un échantillon d'évaluations de projets depuis 2008 ont donné un aperçu des résultats obtenus par les bénéficiaires et permis de dresser une synthèse des conclusions, enseignements et bonnes pratiques récurrents. Il ressort de l'analyse des évaluateurs indépendants que 89,1 % des projets examinés se sont révélés efficaces et que 70,7 % ont abouti à des résultats durables au bénéfice d'environ 4,2 millions de personnes. Les projets visant à élargir l'accès à des services multisectoriels ont été les plus efficaces (95 %) et ceux visant à renforcer l'application des lois, des orientations politiques et des plans d'action nationaux étaient les plus durables (83,3 %). Ces conclusions et les autres enseignements énoncés dans le rapport des évaluateurs indépendants serviront de point de référence afin d'améliorer les futurs projets du Fonds.

12. En octobre, le Fonds d'affectation spéciale a organisé un atelier de trois jours sur le thème des mécanismes de coopération multisectorielle à Sarajevo. Premier d'une série annuelle de manifestations visant à partager des connaissances, cet atelier a rassemblé 16 organisations actives dans le domaine des services multisectoriels de 10 pays et territoires de la région. L'objectif était que ces organisations partagent leurs connaissances, leur expérience et les enseignements

qu'elles en ont tirés afin de déterminer les bonnes pratiques dans le domaine de la fourniture de services aux femmes victimes de violences dans la région et au-delà. Les conclusions et les recommandations issues de cet atelier seront publiées prochainement dans un produit axé sur le savoir élaboré par le Fonds et présentées en marge de la soixante et unième session de la Commission.

13. Une enquête annuelle est désormais menée afin de recueillir l'avis des bénéficiaires. En 2016, 85 bénéficiaires actifs formant un groupe représentatif au sein du portefeuille de projets du Fonds d'affectation spéciale ont répondu à cette enquête. Une écrasante majorité (97 %) des organisations interrogées ont déclaré qu'elles recommanderaient à d'autres organisations actives sur le terrain de s'adresser au Fonds pour obtenir un financement et mis en avant la valeur des conseils et de l'aide reçus, ainsi que de la formation au suivi et à l'évaluation. Une organisation a indiqué qu'elle recommanderait de s'adresser au Fonds pour obtenir un financement en raison de la possibilité d'apprendre par la coopération, en particulier dans le domaine du suivi et de l'évaluation.

14. La visibilité et la publicité accrues qui découlent du soutien apporté par le Fonds d'affectation spéciale est l'un des autres grands avantages cités par la plupart des organisations interrogées. La très grande majorité d'entre elles (82 %) estiment que le fait d'avoir pu obtenir l'appui du Fonds devrait leur permettre de lever des fonds supplémentaires lorsque la subvention prendra fin. Les effets positifs de l'appui du Fonds sur la reconnaissance par d'autres donateurs ont été particulièrement marqués pour les petites organisations, ce qui contribue à atteindre l'objectif stratégique que s'est fixé le Fonds d'aider à renforcer les capacités organisationnelles des petites structures.

15. Ainsi, par exemple, l'organisation pakistanaise Sindh Community Foundation, qui s'emploie à réduire l'incidence des mariages d'enfants et des mariages forcés grâce à l'éducation et à la sensibilisation aux droits de l'homme, a pu utiliser à son avantage l'appui apporté par le Fonds d'affectation spéciale pour obtenir une subvention de l'Agence des États-Unis pour le développement international. Au Népal, l'organisation Story Kitchen, qui a mis en œuvre le projet « SAHAS (Courage) for Justice » dans cinq municipalités et permis à 94 femmes victimes de violence de partager leur vécu, a bénéficié d'une subvention pour mener un projet similaire à plus grande échelle, versée par le Mécanisme de la gouvernance, une nouvelle initiative lancée conjointement par les autorités népalaises, les ambassades du Danemark et de la Suisse et le Ministère du développement international du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

16. De 2010 à 2012, le Fonds d'affectation spéciale a apporté un appui au premier groupe d'organisations d'Afrique orientale et australe travaillant avec l'organisation Raising Voices afin de mettre en œuvre à plus grande échelle SASA!, méthode de mobilisation des populations locales visant à prévenir les violences contre les femmes et les infections à VIH. Un essai contrôlé randomisé mené à Kampala a démontré l'efficacité de la méthode SASA! et des organisations, des organismes de financement, des gouvernements, des organismes des Nations Unies, des groupes confessionnels et d'autres acteurs élaborent des orientations politiques, réservent des fonds et mettent en œuvre SASA! dans des collectivités de toute l'Afrique subsaharienne et au-delà. La reproduction et la mise en œuvre à plus grande échelle des bonnes pratiques sont au centre d'un nouveau projet interrégional de l'organisation Raising Voices qui est financé par le Fonds d'affectation spéciale

pour la période allant de 2016 à 2019. Ce nouveau projet permettra à l'organisation d'examiner de manière systématique les difficultés auxquelles se sont heurtés les groupes qui mettent en œuvre SASA! afin de proposer des directives claires pour surmonter ces obstacles. L'organisation Raising Voices s'est associée à l'Université de Californie (San Diego) en vue de collaborer avec trois organisations partenaires présentes en milieu rural en République-Unie de Tanzanie, dans les camps de réfugiés au Kenya et dans une collectivité en Haïti.

17. En 2016, le Fonds d'affectation spéciale a effectué 26 visites pour suivre des projets dans 16 pays. Le cas de l'organisation indienne Breakthrough Trust, décrit ci-après, met en évidence certaines des méthodes novatrices et des bonnes pratiques découvertes à l'occasion de ces visites.

18. Au cours de la visite qu'elle a effectuée en avril, l'équipe du Fonds d'affectation spéciale a assisté à la mise en œuvre d'un projet exploitant divers moyens de communication (camionnettes équipées de matériel vidéo, inscriptions sur les murs, radio de proximité) pour sensibiliser la population locale à la violence domestique. L'équipe a été amenée à observer différentes activités, dont une pièce de théâtre de rue suivie d'une rencontre avec de jeunes bénévoles, ce qui montre comment l'organisation Breakthrough Trust noue des contacts avec les jeunes sur le terrain et contribue à faire le lien entre les activités en ligne et hors ligne. La campagne #Askingforit menée par l'organisation invitait les témoins à intervenir et à soutenir les filles qui dénoncent le harcèlement. À l'issue d'une formation à l'intention des hommes et des garçons, les retours d'expérience des participants ont montré une augmentation de 50 % de la sensibilisation à la problématique hommes-femmes parmi les jeunes garçons.

19. En mai, l'équipe du Fonds d'affectation spéciale a effectué une visite en lien avec un projet de l'organisation Al Shehab Institution for Comprehensive Development, qui s'intéresse aux liens entre le VIH/sida et la violence à l'égard des femmes en Égypte. De janvier à juillet 2016, 448 femmes et filles ont bénéficié des services fournis dans un centre d'accueil sans rendez-vous. Ce projet a fait participer 333 hommes et jeunes des collectivités ciblées et 170 femmes, qui ont pris part à des activités de sensibilisation.

20. Un projet mis en œuvre par l'association Organización Nacional Indígena de Colombia a fait l'objet d'une visite en mai. L'équipe du Fonds d'affectation spéciale a pu constater que le projet avait renforcé les efforts entrepris pour combattre la violence contre les femmes et les filles autochtones, en particulier dans le cadre du conflit armé. Ce projet est l'une des activités de sensibilisation ayant abouti à l'adoption d'une loi sur les femmes, la violence et l'accès à la justice, qui permet à l'organisation de rendre opérationnel le Consejo Nacional de Justicia Indígena, organe judiciaire national chargé d'élaborer une stratégie de répression des faits de violence, et de garantir la participation des femmes.

21. En juin, l'équipe du Fonds d'affectation spéciale a rendu visite à l'organisation arménienne Women's Support Centre, qui fournit des services d'appui spécialisés aux femmes victimes de violences (refuge, ligne téléphonique d'urgence). Elle s'est rendue dans la ville de Metsamor, non loin d'Erevan, où une organisation bénévole, soutenue de manière occasionnelle par des dons privés du maire, était auparavant la seule à fournir une aide sociale. L'organisation bénéficiaire a recensé les parties prenantes dans les collectivités ciblées et s'est associée à elles, s'appuyant sur les efforts menés au niveau local et renforçant ainsi la pérennité des services. L'équipe

a également rendu visite à des organisations mettant en œuvre des projets visant à lutter contre les pratiques néfastes. En République-Unie de Tanzanie, l'organisation Amref Health Africa collabore avec l'organisation Legal and Human Rights Centre en vue de promouvoir l'organisation par les populations locales de rites de passage alternatifs dans la région du Serengeti. Le projet vise également à mobiliser le secteur de la santé, au moyen de stratégies d'apprentissage en personne, en ligne et sur appareils portatifs, afin de sensibiliser aux conséquences des mutilations génitales féminines et de veiller à ce que les interventions soient durables, conformes aux normes culturelles et adaptées aux besoins de la population.

22. L'organisation Gambia Committee on Traditional Practices Affecting the Health of Women and Children, qui a bénéficié d'une subvention du Fonds d'affectation spéciale, est considérée comme l'un des principaux moteurs d'une loi sur l'interdiction des mutilations génitales féminines adoptée en 2015. Les autorités gambiennes se sont en effet inspirées du projet de loi élaboré par cette organisation au moment de légiférer, ce qui confirme que le Fonds a investi de manière judicieuse à un moment crucial pour soutenir les dernières étapes de cette entreprise. La plupart des jeunes mères (64 %) de deux municipalités qui ont été interrogées à l'issue de la formation ont déclaré qu'elles ne comptaient pas faire subir des mutilations génitales à leurs filles à l'avenir. Dans le cadre du projet, le bénéficiaire s'est également employé à entrer en contact avec les personnes qui procèdent à ce type d'interventions pour envisager leur réorientation professionnelle afin de favoriser l'élimination de cette pratique.

IV. Mobilisation des ressources et activités de sensibilisation

23. Au cours des 20 années qui se sont écoulées depuis la création du Fonds d'affectation spéciale, le nombre de donateurs est passé de 3 à 20, ce qui a permis de porter le montant total des subventions que le Fonds peut octroyer de 1 million de dollars en 1997 à 13 millions de dollars en 2016. Il s'agit là d'une grande réussite dans un secteur qui peine encore à être considéré comme une priorité de financement.

24. En décembre 2016, les Gouvernements de l'Allemagne, de l'Australie, de l'Autriche, de l'Irlande, de l'Islande, d'Israël, du Liechtenstein, des Pays-Bas, du Royaume-Uni, de la Suisse et de la Trinité-et-Tobago avaient contribué au vingtième cycle de subvention du Fonds d'affectation spéciale.

25. Le Fonds a également reçu un appui des Comités nationaux d'ONU-Femmes aux États-Unis d'Amérique, en Finlande, au Japon et à Singapour, des organisations Swedish Postcode Lottery Foundation et UN Women for Peace Association et de nouveaux partenaires du secteur privé.

26. En avril, le Fonds d'affectation spéciale a lancé les activités de célébration de ses 20 ans d'existence avec son partenaire SeeMe, une entreprise de joaillerie pratiquant le commerce équitable, qui a créé un collier spécial en forme de cœur orange à l'occasion du vingtième anniversaire du Fonds. Ce collier a été fabriqué en Tunisie selon des techniques locales traditionnelles par des femmes victimes de violences. La moitié des bénéfices tirés de la vente de ces bijoux servira à financer des projets soutenus par le Fonds. Un représentant du Gouvernement des Pays-Bas et le directeur de l'organisation Fund B92, un bénéficiaire qui travaille avec des

femmes victimes de violences en Serbie, figuraient parmi les intervenants d'une manifestation organisée à Amsterdam.

27. En octobre, le Fonds d'affectation spéciale, en partenariat avec le London College of Fashion au Royaume-Uni, a lancé son propre projet « Orange Label » afin de marquer son engagement en faveur d'un avenir radieux et sans violence pour les femmes et les filles et de lever des fonds. Dans le cadre du concours « Fashion says no to violence against women », il a été proposé aux étudiants et aux enseignants des métiers de la mode de créer une œuvre visant à sensibiliser le public. Des créateurs de mode connus ont été invités à fabriquer des pièces en édition limitée intégrant un message en faveur de l'élimination de la violence contre les femmes et les filles. Le projet vise à placer ce label accrocheur sur toute une gamme de produits et à nouer des liens avec de petites et de grandes entreprises du monde entier. Créé par des étudiants du London College of Fashion, le label orange servira de marque aux initiatives de marketing engagé menées au profit des programmes soutenus par le Fonds. Qu'il soit utilisé comme marque cousue sur des vêtements ou comme signe distinctif apposé sur des produits sans rapport avec la mode, le label permettra d'établir des liens entre le secteur privé et les programmes soutenus par le Fonds afin de mener un combat commun pour prévenir et mettre fin à la pandémie de violences contre les femmes et les filles.

28. En novembre, à l'occasion de son vingtième anniversaire, le Fonds d'affectation spéciale a organisé à New York un gala de levée de fonds pour célébrer les résultats et les réussites obtenus par le Fonds depuis sa création. Présidé par Phumzile Mlambo-Ngcuka, Secrétaire générale adjointe et Directrice exécutive d'ONU-Femmes, et Nicole Kidman, Ambassadrice de bonne volonté d'ONU-Femmes, ce gala a rassemblé des personnalités mondialement connues du milieu du cinéma, du théâtre, du journalisme et de la philanthropie, ainsi que des bénéficiaires des subventions du Fonds qui ont témoigné directement des actions menées pour prévenir et éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles.

V. Octroi de subventions et réalisations des bénéficiaires

29. En 2016, le Fonds d'affectation spéciale a reçu 1 792 demandes de financement émanant de 117 pays et territoires. L'écrasante majorité (90 %) des demandeurs étaient des organisations de la société civile et 5 % des demandes portaient sur les mesures visant à lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans le contexte de la crise actuelle des réfugiés. Le montant total du financement demandé s'est élevé à plus de 677 millions de dollars. Le Fonds a accordé 36 subventions, d'un montant total de 13 millions de dollars, dans 30 pays et territoires, et subventionné pour la première fois des programmes au Burkina Faso, à Madagascar et au Monténégro. La répartition régionale des fonds alloués s'est opérée comme suit : 29 % à des programmes en Afrique; 26 % à des programmes dans les États arabes et en Afrique du Nord; 24 % à des programmes en Asie et dans le Pacifique; 14 % à des programmes en Amérique latine et dans les Caraïbes; 7 % à des programmes en Europe et en Asie centrale.

30. Un total de 1,25 million de dollars a été alloué sous forme de petites subventions (moins de 125 000 dollars) à 11 petites organisations dont le budget opérationnel annuel est inférieur à 200 000 dollars. En faisant des petites organisations nationales un axe stratégique, le Fonds d'affectation spéciale cherche

à exploiter l'énorme potentiel de changement profond et durable que recèlent les organisations locales dirigées par des femmes. Les projets auxquels des petites subventions ont été accordées en 2015 ont porté sur un large éventail de thèmes, comme le montrent les exemples suivants au Kirghizistan et en Serbie.

31. Au Kirghizistan, une subvention du Fonds d'affectation spéciale a permis à la Fédération nationale des communautés de femmes du Kirghizistan de développer le concept opérationnel d'un programme scolaire pour une vie exempte de violence, qui vise à enseigner aux filles vivant dans les zones rurales des compétences vitales pour prévenir et contrer les menaces de violence dans la famille, à l'école et dans la société. Au total, 750 filles, 485 garçons et 351 adultes (dont 16 enseignants) ont suivi une formation sur le droit des filles à la protection contre la violence. Un participant a déclaré avoir pu constater combien les filles et les garçons avaient pris conscience du problème et modifié leur comportement après avoir suivi cette formation. En Serbie, un programme mis en place par l'Association de femmes Sandglass s'est attaché à renforcer les services de prévention et d'intervention dans le district de Rasina, un des moins développés du pays. Au cours du premier semestre de 2016, 75 femmes victimes d'actes de violence ont appelé le numéro d'urgence de Sandglass pour la première fois et bénéficié des services d'appui fournis par des organisations partenaires. Elles ont indiqué qu'elles se sentaient plus fortes après s'être adressées à Sandglass et que l'organisation leur avait fourni des informations essentielles auxquelles elles pouvaient se fier. Les femmes roms ayant bénéficié de ces services ont également indiqué qu'elles se sentaient plus en sécurité, mieux informées de leurs droits et plus à même d'en exiger le respect. L'organisation a fourni des services essentiels pour la première fois à 13 femmes roms, deux fois plus qu'en 2015. Une formation a également été dispensée à 16 conseillers et à 9 militants qui aident les femmes en situation de violence.

32. La durabilité est un élément central de la stratégie du Fonds d'affectation spéciale et l'une des manières d'y parvenir consiste à choisir des projets ayant donné de bons résultats pour un nouveau cycle de financement, afin de mieux intégrer les progrès accomplis et les bonnes pratiques. Par exemple, l'organisation Médecins pour les droits de l'homme met en œuvre, en République démocratique du Congo et au Kenya, un projet qui s'appuie sur les résultats d'un projet précédent, transposant à plus grande échelle des stratégies intersectorielles concluantes pour faire face à la violence sexuelle dans les situations de conflit et d'après conflit. Ce projet vise à approfondir et à renforcer l'aptitude des partenaires locaux à s'approprier pleinement la formation sur les techniques et la documentation médico-légales, notamment grâce à l'application mobile MediCapt mise au point durant la première phase du projet.

33. Dans les paragraphes ci-après figure un échantillon représentatif de projets déjà financés par le Fonds en 2016. Ces projets portent sur les principaux domaines de travail du Fonds : prévenir la violence à l'égard des femmes, en particulier par des initiatives ciblant les jeunes afin de faire évoluer les mentalités sur le sujet des inégalités entre les sexes; veiller à ce que les victimes aient accès à des services multisectoriels adéquats; favoriser la mise en œuvre de la législation et de la réglementation visant à prévenir et à combattre la violence à l'égard des femmes. Ces exemples couvrent également les thèmes spéciaux du Fonds d'affectation spéciale concernant les situations de conflit et d'après conflit, le lien entre le VIH et la violence à l'égard des femmes et des filles ainsi que la violence à l'égard des adolescentes.

A. Prévention

34. La prévention de la violence à l'égard des femmes et des filles est un élément clef de la plupart des projets financés par le Fonds d'affectation spéciale. Il est particulièrement important d'intervenir au plus tôt, au moment où les comportements sociaux sont en cours de formation, pour susciter des changements, et de nombreux bénéficiaires ont mis en œuvre des projets centrés sur les écoles et les structures d'enseignement, ainsi que sur les organisations de jeunes.

35. En Arménie, l'organisation Society Without Violence s'est employée à améliorer l'aspect éducatif du premier plan d'action national de lutte contre la violence sexiste. Ce projet a accompli plusieurs avancées cruciales (dont la publication d'un manuel complémentaire approuvé par le Ministère de l'éducation, qui est désormais le principal outil utilisé dans la formation des enseignants dans le pays) et permis de former 95 enseignants de sciences sociales.

36. Bangladesh Nari Progati Sangha, une organisation féminine locale du Bangladesh, s'attache, en collaboration avec 80 écoles secondaires de quatre districts, à remettre en question les normes et attitudes néfastes qui tolèrent ou favorisent la violence à l'égard des femmes. À la fin du projet, 95 % des élèves de toutes les écoles ciblées avaient assisté à des séances de sensibilisation, qui ont véritablement changé leur vie. Parmi les autres activités mises en œuvre par ce bénéficiaire de subventions, on peut citer des stages d'apprentissage mettant l'accent sur la légitime défense, auxquels ont assisté 160 jeunes. Ces stages ont été si populaires que les écoles ont décidé de les prolonger après la fin du projet.

37. Le Mongolian Women's Fund collabore avec les conseils locaux de la province de Dornod et du district de Baganuur (Mongolie) à la mise en place de programmes de sensibilisation dans les écoles. La formation a été expérimentée dans quatre établissements pilotes, et l'amélioration de la compréhension de la violence sexiste par les élèves et le personnel et l'évolution positive de leur attitude ont confirmé que ces cours étaient aussi nécessaires qu'efficaces. L'organisation a également réussi à obtenir un financement de l'administration municipale pour pérenniser la mise en œuvre du programme pilote.

38. Dans l'État de Palestine, le centre de médias communautaires de Gaza s'est employé à faire mieux connaître l'omniprésence de la violence à l'égard des femmes et à faire pression sur les autorités pour qu'elles mettent au point des politiques et des procédures visant à protéger les femmes. Trente-deux étudiantes dans le domaine des médias ont reçu une formation et, dans les six premiers mois de 2016, 114 articles et reportages ont été produits, dont 75 ont été publiés sur le site Web et la page Facebook du centre et sur les sites Web d'agences de presse locales. Dix ateliers de sensibilisation, auxquels ont participé 449 femmes et 206 hommes, ont été organisés dans trois gouvernorats de la bande de Gaza.

39. En Afrique du Sud, l'organisation de jeunes Grassroot Soccer a mis en œuvre, en coordination avec ses partenaires, un projet axé sur les filles visant à promouvoir leur autonomisation et leur connaissance des droits en matière de sexualité et de procréation. De janvier à juin 2016, l'organisation a fait participer 668 garçons et 847 filles au programme « Generations Skillz ». Les résultats d'une étude de fin de projet ont montré que les adolescentes signalaient moins de faits de violence, étaient moins susceptibles de justifier la violence, et avaient de meilleures connaissances

sur le VIH, la violence à l'égard des femmes et des filles ainsi que les services de santé des collectivités disponibles.

40. Le Fonds a soutenu un projet lancé par Plan Viet Nam pour lutter contre la violence sexiste dans les écoles et dans leur environnement immédiat, un des principaux obstacles à l'autonomisation des femmes et à l'égalité des sexes. Ce projet a touché plus de 31 000 adolescents, filles et garçons, âgés de 11 à 18 ans, dans 20 écoles de Hanoï. Compte tenu de la réussite du projet, le Département de l'éducation de Hanoï a prévu de reproduire l'initiative dans 766 écoles de la ville, ce qui devrait profiter à 500 000 adolescents.

B. Services

41. Un autre pilier de la stratégie du Fonds d'affectation spéciale visant à lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles, qui constitue une part importante de nombreux projets, est la fourniture de services multisectoriels de base sûrs et adéquats pour protéger les victimes et les réintégrer dans leur communauté. Il faut pour ce faire du personnel et des responsables politiques correctement formés et bien sensibilisés et des prestataires de services coordonnés de manière efficace et capables de répondre aux besoins des victimes de violence.

42. Ainsi, en El Salvador, où le taux de féminicides reste le plus élevé du monde, un projet mis en œuvre par la Asamblea de Cooperación por la Paz se propose de renforcer l'action et la coordination des pouvoirs publics et d'améliorer les compétences des organisations locales de femmes et de jeunes en matière de contrôle et de sensibilisation. Dans ce cadre, une formation spécialisée a été dispensée à 60 policiers de 17 municipalités sur la façon de répondre plus efficacement aux situations de violence à l'égard des femmes, et au moins 1 000 personnes ont été informées des services offerts aux victimes de violence à l'égard des femmes et des filles.

43. Au Libéria, dans le cadre d'un projet mis en œuvre par l'organisation Episcopal Relief and Development, qui collabore avec des dirigeants chrétiens, musulmans et interconfessionnels, six jeunes chefs religieux et animateurs ont été formés aux méthodes participatives adaptées à la question de la violence sexiste en vue de les préparer à leur rôle. En outre, 30 jeunes sont devenus membres de deux coalitions interconfessionnelles nationales de lutte contre la violence sexiste.

44. Au Maroc, l'association Initiatives pour la protection des droits de la femme a mis en œuvre un modèle d'intervention complet pour améliorer l'accès des femmes à la protection et à la justice. Pendant toute la durée du projet, son centre multifonctionnel « Batha » à Fès a accueilli quatre fois plus d'utilisateurs que prévu et fourni des conseils psychologiques, des services de santé et une aide juridique à 2 049 femmes et filles ayant subi des violences. En 2016, au moins 54 victimes ont eu recours au service sur les moyens de subsistance proposé par le centre Batha.

45. L'organisation ActionAid au Myanmar a mis en œuvre une initiative globale visant à améliorer la fourniture de services à Yangon. Ce projet, qui s'inspirait d'un projet pilote mené avec succès en 2012, mettait notamment l'accent sur la promotion de l'accès à la justice en fournissant des services d'aide juridique aux femmes vivant en zone rurale. La plupart des assistants juridiques interrogés ont indiqué se sentir plus confiants pour traiter les cas de violence à l'égard des femmes

et des filles grâce à la formation dispensée dans le cadre de ce projet, et 196 femmes ont bénéficié de consultations avec ces assistants, qui ont transmis 11 affaires à l'organisation Legal Clinic Myanmar en vue d'un appui plus complet.

46. L'ONG Najoti kudakon, qui gère le seul foyer pour les femmes victimes de violences au Tadjikistan, s'emploie à améliorer l'accès aux services pour les femmes rurales dans la région montagneuse de Kulob. Dans les zones couvertes par le projet, 135 femmes, dont 61 victimes de violences domestiques, ont suivi une formation visant à acquérir les compétences nécessaires pour aider d'autres femmes. Le projet a appuyé la création de 12 groupes d'aide aux femmes dans les villages de la région de Kulob, qui sont devenus des mécanismes d'orientation vers les services de logement et d'autres services essentiels fournis par l'organisation. Au cours de la première année de mise en œuvre, 51 victimes, dont 38 de violences domestiques, ont été orientées vers un appui et des services juridiques.

47. L'accès à la justice est au cœur d'un projet mis en œuvre au Timor-Leste par l'Association Chega Ba Ita pour autonomiser les femmes ayant subi des violences sexuelles sous l'occupation indonésienne (1975-1999). Dans le cadre de ce projet déployé dans 13 districts, l'organisation travaille directement avec les victimes et une organisation nationale de femmes, et s'emploie à mobiliser les décideurs et les parlementaires. Quinze victimes de violences ont participé à une formation visant à accroître leurs capacités organisationnelles et de direction, et quatre femmes ont réalisé des films sur leur vécu durant le conflit. Trois femmes ont créé des groupes de travail dans leurs communautés pour permettre aux femmes de devenir économiquement indépendantes par l'entraide.

48. Le Leonard Cheshire Disability Zimbabwe Trust met en œuvre dans 10 districts du Zimbabwe un projet qui a atteint près de 500 femmes et filles handicapées et leur a fourni des informations sur la violence à l'égard des femmes, les procédures de signalement et les lois qui protègent les femmes contre la violence. Il a également fourni une aide pratique à 93 victimes de violences. En outre, ce projet a aidé à former 41 policiers et fonctionnaires de justice à la langue des signes et aux conséquences de divers handicaps sur le signalement des violences sexistes.

C. Application des lois

49. Les deux tiers environ des demandes de subvention reçues chaque année par le Fonds d'affectation spéciale proviennent d'organisations qui cherchent à assurer l'application effective des lois contre la violence à l'égard des femmes. L'une des principales préoccupations de nombreux bénéficiaires est de veiller à ce que les États s'acquittent de l'obligation qui est la leur de faire respecter la loi et d'appliquer pleinement les politiques et plans d'action nationaux visant à prévenir et à combattre la violence à l'égard des femmes.

50. L'association Restless Development Nepal, un bénéficiaire de subventions du Fonds, utilise une méthode éprouvée de prestation directe pour doter 4 504 jeunes de 32 écoles népalaises de connaissances en matière de santé sexuelle et procréative. Ces étudiants ont organisé 121 manifestations contre Chhaupadi, la pratique traditionnelle néfaste obligeant les femmes à s'isoler de leurs familles et de leurs communautés pendant leurs menstruations, qui a été interdite par la Cour suprême du Népal en 2005. En outre, les chefs locaux et les guérisseurs

traditionnels de quatre districts ont reçu une formation sur la santé sexuelle et procréative, et six organisations de la société civile partenaires ont reçu une assistance technique sur la façon d'intégrer la lutte contre Chhaupadi et contre la violence sexiste dans leurs programmes ordinaires.

51. Dans l'État de Palestine, le Psycho-Social Counseling Center for Women s'emploie à éliminer les meurtres sexistes de femmes commis au nom de l'« honneur familial ». Le centre a lancé un programme de formation à l'intention des fonctionnaires des Ministères de la santé et des affaires sociales ainsi que de la police à Hébron et à Bethléem, afin de les encourager à mettre en œuvre le système national d'orientation. Quarante ateliers ont été organisés en 10 endroits pour faire mieux connaître le système de justice et les mesures que les femmes peuvent prendre pour accroître leur accès à des services de protection. L'organisation a signalé à la police 1 439 faits de violence à l'égard des femmes et assuré la représentation ou l'assistance de 400 femmes devant les tribunaux.

52. Au Pérou, l'organisation Estudio para la Defensa de los Derechos de la Mujer a mis en place un projet qui vise à mettre fin à l'impunité des auteurs de violences sexuelles par une meilleure application du nouveau code péruvien de procédure pénale. Ce projet a dispensé une formation à 4 721 fonctionnaires, notamment des juges et des procureurs. Dans la ville de Junin, un protocole relatif à la création d'une procédure harmonisée de déclaration pour les victimes de violences sexuelles élaboré par l'organisation a été approuvé. En outre, 627 dirigeantes de 75 organisations représentant 33 700 femmes ont bénéficié d'une formation, et 115 d'entre elles ont engagé une action auprès des autorités.

53. Forte du succès du programme régional pour des villes sûres en Amérique latine, l'organisation Sur Corporación de Estudios Sociales y Educación s'est employée, en collaboration avec des victimes et avec la police, à garantir l'efficacité des mesures institutionnelles engagées contre la violence à l'égard des femmes dans les espaces privés et publics au Chili, en Colombie et en El Salvador. Le projet a permis de faire connaître à plus de 385 femmes et filles et à 85 victimes de violences les dispositifs de protection à leur disposition. Au total, 436 agents des trois forces de police visées par le projet ont reçu une formation sur l'intégration de la problématique hommes-femmes dans leurs activités.

54. Au Togo, Alafia, une petite organisation jeune et engagée, s'emploie à éliminer les pratiques traditionnelles néfastes de veuvage qui accroissent le risque d'infection à VIH. Bien qu'une loi adoptée en 2012 accorde aux veuves le droit de refuser ces pratiques, la plupart des communautés l'ignorent et ces pratiques restent répandues, en particulier dans les zones rurales. En mars et avril, deux ateliers de renforcement des capacités ont été organisés dans 24 villages avec la participation de 1 960 dirigeants locaux et chefs de village, dont 1 193 femmes. À la fin de ces ateliers, 95 % des chefs de village et 90 % des dirigeants locaux avaient une meilleure connaissance et une meilleure compréhension des droits de la femme et se sont engagés à continuer à sensibiliser leurs pairs pour aider à éliminer cette pratique traditionnelle néfaste.

D. Conflits

55. Grâce à l'un des volets de financement spéciaux du Fonds d'affectation spéciale, plusieurs bénéficiaires ont exécuté des projets visant à répondre aux

besoins particuliers de celles, femmes et filles, qui ont survécu aux violences qu'elles ont subies en situation de conflit ou d'après conflit. Dans deux districts de la République démocratique du Congo, la Fondation Panzi renforce ses centres de services intégrés qui lui permettent de dispenser un soutien psychologique, juridique et socioéconomique axé sur les droits de l'homme. À ce jour, 119 victimes de violence sexuelle ont été informées des services qui leur étaient offerts dans ces centres. Elles ont reçu des conseils juridiques lors d'un premier entretien au terme duquel on leur a conseillé de faire appel aux services de la clinique d'assistance juridique de la Fondation. Dans le cadre du programme, des spécialistes des questions médicales, juridiques et psychosociales seront en outre formés aux principes du modèle Panzi et à la collecte de preuves scientifiques dans les affaires de violence sexuelle, en partenariat avec Médecins pour les droits de l'homme.

56. Sur la base de son expérience concrète du problème, Promundo exécute un projet de lutte contre la violence à l'égard des filles dans des zones en proie à de fortes violences urbaines (Brésil) et aux conflits (République démocratique du Congo). L'association organise des séances de formation et des thérapies de groupe avec des adolescents et des adolescentes qui ont été victimes ou témoins de violences en les encourageant à porter un œil critique sur leur parcours et à adopter un mode de comportement sain et non-violent. Elle a mis à l'essai deux manuels à l'intention des jeunes sur le thème de « la vie en paix », sur la base desquels elle dispense actuellement un programme de 16 heures de formation. En République démocratique du Congo, elle a désigné 32 psychologues et étudiants en psychologie clinique des universités comme facilitateurs. Au Brésil, elle a organisé des réunions avec 19 des principales parties prenantes de la politique éducative.

57. Seule organisation internationale de femmes à avoir obtenu le statut d'*amicus curiae* auprès de la Cour pénale internationale, Women's Initiatives for Gender Justice a œuvré au renforcement des capacités locales de collecte de données fiables sur les crimes sexistes commis en temps de conflit armé et favorisé l'accès à la justice des femmes touchées par la guerre en Libye, en Ouganda, en République démocratique du Congo et au Soudan. Grâce au projet, 2 072 victimes de crimes sexuels ou sexistes ont pu recevoir un traitement médical et un appui psychosocial au Nord et au Sud-Kivu durant la période de validité de la subvention, alors qu'elles étaient moins de 250 en 2012, et 85 % d'entre elles ont pu être opérées pour des blessures consécutives à un viol. Au total, dans l'ensemble des pays d'intervention, 78 675 femmes et filles, dont 36 300 victimes de crimes sexuels et sexistes, ont bénéficié de façon directe ou indirecte, du programme et des activités.

58. Le succès de l'un de ses projets précédents ayant démontré qu'elle pouvait obtenir des résultats durables et appréciables, la Section d'appui aux victimes des Chambres extraordinaires des tribunaux cambodgiens a été invitée à demander un financement supplémentaire. Son projet actuel vise à améliorer la prise en compte des disparités entre les sexes par tous les acteurs et à assurer la participation effective des femmes victimes de violence sexiste aux travaux des Chambres concernant les violations généralisées des droits de l'homme commises par le Parti khmer rouge de 1975 à 1979. Un nouveau volet de ce projet consiste à donner aux femmes victimes les moyens de suivre une formation pour gagner leur vie, sachant que leur traumatisme a pu avoir des répercussions financières sur leur famille.

E. Groupes défavorisés

59. Plus de 22 millions de dollars sont investis en faveur des femmes et filles défavorisées et marginalisées au titre du Fonds d'affectation spéciale, ce qui représente une augmentation considérable par rapport à 2015. Parmi celles qui en bénéficient figurent les migrantes et les réfugiées, les femmes handicapées, les autochtones, les travailleuses domestiques, les travailleuses du sexe, les femmes vivant avec le VIH, les lesbiennes, bisexuelles et transgenres et les femmes âgées, ce qui témoigne de la diversité des initiatives soutenues et des méthodologies adoptées.

60. En Albanie, l'Alliance contre la discrimination des personnes LGBT a mené à bien un projet visant à améliorer la qualité des services d'intervention en faveur des lesbiennes, bisexuelles et transgenres victimes de violence. Ce projet a permis la publication de la première étude nationale qui a permis l'élaboration de politiques informées contre la discrimination et la violence. En outre, l'Alliance a formé des points de contacts dans six villes pour répondre aux besoins particuliers des lesbiennes, bisexuelles et transgenres.

61. En Mauritanie, SOS-Esclaves, association bénéficiaire du Fonds d'affectation, a prêté assistance à 44 femmes et enfants arrachés à l'esclavage. Elle a également organisé deux ateliers sur la formation de dirigeantes et des séances mensuelles de sensibilisation animées par des marraines, auxquels ont participé plus de 1 260 personnes, dont une majorité de femmes. Lors de la huitième session du Forum sur les questions relatives aux minorités, tenue à Genève les 24 et 25 novembre 2015, le coordonnateur national de SOS-Esclaves a fait un exposé sur la discrimination systématique que subissent les Haratines et les Afro-Mauritaniens dans le système de justice pénale mauritanien. Pour la toute première fois, grâce à SOS-Esclaves, deux propriétaires d'esclaves venus d'une tribu très puissante et influente ont été condamnés par un tribunal spécial.

62. La Fundacio Sida i Societat a mené à bien un projet visant à prévenir et empêcher la violence sexuelle à l'égard des travailleurs du sexe du Guatemala. Elle a favorisé la constitution d'un réseau parmi les travailleuses du sexe qui ont pu ainsi informer 418 de leurs camarades, 33 femmes autochtones et 187 filles qui avaient été victimes de violence quant à leurs droits en matière de sexualité et de procréation, au VIH, à la violence sexiste et aux services à leur disposition.

63. Jamaica AIDS Support for Life est la seule organisation non gouvernementale qui propose des traitements aux personnes vivant avec le VIH dans le pays. Elle a régulièrement été citée pour ses pratiques recommandables dans le Rapport mondial d'avancement sur la lutte contre le SIDA. Plus de 90 % des patients qui ont bénéficié de ses services jugent qu'ils sont en meilleure santé grâce à elle. Les résultats donnés par ses projets ont dépassé les attentes. Au moins 1 469 femmes, filles et personnes transgenres vivant avec le HIV ou victimes de violence sexiste ont bénéficié de ses services durant la période considérée. Une hausse de la fréquentation, une augmentation du nombre de cas de VIH et de syphilis dépistés et un renforcement des autres services ont été signalés dans les trois cliniques de l'organisation. En outre, plus de 532 femmes et filles ont pu acquérir les compétences nécessaires à la vie courante et des notions élémentaires de droit et de plaidoyer requises pour lutter contre la violence à l'égard des femmes. Par ailleurs, 52 agents des services de répression et 36 juges et magistrats administratifs

résidents ont participé à des séances de sensibilisation pour apprendre à répondre comme il se doit aux besoins des femmes et filles touchées par le VIH ou la violence.

64. En République-Unie de Tanzanie, Equality for Growth, une association féminine locale, s'attache à promouvoir les droits économiques des femmes et à les rendre moins vulnérables face à la violence en créant des environnements sûrs dans six marchés de deux districts de Dar es-Salaam. Pour ce faire, elle s'appuie sur les recommandations que lui avaient faites les bénéficiaires d'un projet mené dans cinq marchés. Elle a établi un réseau de 40 animateurs et assistants juridiques, dont 25 ont suivi une formation de deux jours sur la violence à l'égard des femmes, les droits des femmes et les moyens d'aider les femmes et les filles à dénoncer la violence sexiste.

F. Bénéficiaires du vingtième cycle

65. Compte tenu des succès qu'il a permis de remporter, le volet spécial consacré aux petites organisations a été maintenu et élargi dans le vingtième cycle de financement du Fonds d'affectation spéciale, qui s'est conclu en novembre 2016, et qui a vu le financement de projets en faveur des adolescentes au Bélarus, au Burkina Faso et en Serbie. Ces projets visent à mieux informer les adolescentes sur les questions de santé et de sexualité, à leur donner les moyens de repérer les cas de violence et de réagir comme il se doit, et à élaborer et diffuser des supports pour faire évoluer les mentalités dans lesquelles la violence au sein du couple trouvaient sa source. D'autres projets sont prévus pour améliorer l'accès à la justice des victimes de violence au Mexique et en République démocratique du Congo, mobiliser les communautés et les écoles en vue de l'adoption de dispositifs permettant de protéger les filles de la violence sexuelle au Nigéria, et mettre l'art et le sport au service de l'autonomisation des femmes et de la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles au Rwanda. Dans le cadre de nouveaux projets au Cambodge, dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, aux Îles Salomon et au Monténégro, on s'attachera à améliorer l'accès des victimes à des services multisectoriels de base qui répondent à leurs besoins et soient sûrs.

66. Cinq projets sont menés grâce au Fonds d'affectation spéciale dans le cadre du volet spécial visant à lutter contre la violence à l'égard des femmes dans le contexte de la crise des réfugiés. Dans le cadre de ces projets, qui sont exécutés en Iraq et en Jordanie, il s'agira de surveiller, de documenter et de signaler les cas de violence sexuelle et sexiste à l'égard de réfugiés syriens; de faire œuvre de sensibilisation contre ces crimes et d'améliorer l'accès aux services d'aide; de prêter assistance aux femmes et filles yézidiennes qui ont été victimes de violence sexuelle et sexiste; d'autonomiser les femmes et de mobiliser de nombreux acteurs pour créer des conditions plus favorables à la prévention et la répression de la violence à l'égard des femmes et des filles dans la région du Kurdistan en Iraq; et de faire mieux connaître leurs droits, les services d'aide existants et les questions de prévention de la violence aux femmes et aux filles jordaniennes isolées qui se trouvent dans des situations d'extrême vulnérabilité.

67. En Afrique, de nouvelles subventions ont été octroyées à des projets menés au Cameroun, au Kenya, à Madagascar, au Malawi, au Mali et en Sierra Leone, en vue de fournir des services multisectoriels; de prévenir la violence à l'égard des

femmes et des adolescentes par l'autonomisation; de faire évoluer les mentalités pour qu'il soit mis fin aux pratiques traditionnelles néfastes, y compris la mutilation génitale féminine et le mariage précoce; de prévenir l'exploitation sexuelle des filles à des fins commerciales et d'améliorer l'accès à la justice des victimes de violence sexuelle. Les adolescentes, les réfugiées et les femmes défavorisées, notamment les femmes vivant avec le VIH/Sida et les lesbiennes, bisexuelles et transgenres, seront les principales bénéficiaires de ces projets.

68. En Amérique latine et aux Caraïbes, de nouveaux projets financés grâce au Fonds d'affectation spéciale ont pour objet de mieux faire appliquer les lois, les politiques, les plans d'action nationaux et les dispositifs de responsabilisation visant à prévenir et à faire cesser la violence à l'égard des femmes et des filles au moyen de campagnes de sensibilisation et d'encourager les femmes à devenir des agents du changement au sein de leur communauté. Dans le cadre de ces projets, on travaillera avec des groupes défavorisés, tels que les femmes autochtones et d'ascendance africaine, au Chili, en Colombie et au Guatemala.

69. En ce qui concerne les États arabes, un nouveau projet sera mené au Liban en faveur des réfugiées, des femmes défenseurs des droits de l'homme et des femmes et filles qui ont été victimes de trafic ou de violence au sein du couple dans le contexte de la crise en République arabe syrienne. Dans le cadre d'un projet dans l'État de Palestine, on veillera à garantir l'accès des femmes et des filles qui ont été victimes de violence à des services multisectoriels de base qui répondent à leurs besoins et soient sûrs.

70. Un des projets financés par le Fonds d'affectation spéciale en Asie et dans le Pacifique a trait aux femmes handicapées cambodgiennes, tandis qu'un autre vise à prévenir la violence au sein du couple, le mariage des enfants et le mariage forcé dans les communautés rurales en Inde, en particulier parmi les travailleurs domestiques dalits. Aux Îles Salomon, il s'agira de faciliter l'accès à la justice et à mettre fin à l'impunité, tandis que dans le cadre d'un projet au Myanmar, on poursuivra les mêmes objectifs tout en essayant de répondre aux besoins des travailleurs du sexe transgenres. Enfin, au Pakistan, un projet visera à améliorer la capacité de direction des femmes et à assurer l'indépendance économique des survivantes.

71. En Europe et en Asie centrale, les projets financés par le Fonds d'affectation spéciale viseront respectivement à protéger les femmes âgées de la République de Moldova qui sont exposées à des risques de violence ou ont subi des violences ainsi qu'à leur fournir les services dont elles ont besoin, et à favoriser l'autonomisation économique des victimes de violences serbes en leur offrant une formation, un tutorat et la possibilité d'exercer une activité indépendante.

VI. Perspectives d'avenir

72. La métaévaluation des bénéficiaires et l'enquête qui a été menée auprès d'eux en 2016 ont permis de poser des bases solides en ce qui concerne l'avenir du Fonds d'affectation spéciale. En effet, elles ont donné lieu à une réflexion qui permettra d'aller de l'avant pour rendre le Fonds d'affectation spécial plus efficace tout en continuant d'accumuler et d'exploiter un ensemble unique de connaissances tirées de l'expérience des bénéficiaires dans la prévention et l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles.

73. Durant les cinq prochaines années, l'action menée dans le cadre du Fonds d'affectation spéciale procèdera d'une vision du développement durable fondée sur le passage d'un mode de financement axé sur les donateurs à un programme de travail durable s'inscrivant dans la démarche plus large des institutions nationales. L'un des principaux défis consistera à encourager et aider les autorités à respecter leur devoir de précaution et à veiller à ce qu'elles honorent leur obligation d'appliquer les lois et de consacrer suffisamment de moyens financiers à la mise en œuvre de politiques et plans d'actions nationaux visant à prévenir et à éliminer la violence à l'égard des femmes.

74. Le Fonds d'affectation spéciale continuera d'aider les responsables politiques et les législateurs à se montrer dynamiques et réactifs pour promouvoir les droits fondamentaux des femmes, en étroite collaboration avec les États Membres, les organismes des Nations Unies et les organisations de la société civile. Les inégalités économiques, conséquence inéluctable des discriminations sexistes, favorisent la violence à l'égard des femmes et limitent les moyens dont elles disposent pour s'en protéger. Les projets financés tentent de remédier à cette situation de diverses façons, par exemple en aidant les femmes à se protéger sur leur lieu de travail ou à acquérir des compétences qui contribueront à leur indépendance économique.

75. Pour atteindre ces objectifs cruciaux et ambitieux, le Fonds d'affectation spéciale entend élargir son cercle de partenaires et trouver de nouveaux moyens de nouer un dialogue créatif avec des alliés potentiels afin de mieux aider ses bénéficiaires, petits et grands, à lutter contre toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles à travers le monde. La campagne Tous unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes et ses initiatives autour de la couleur orange, pleines d'énergie et d'imagination, ont permis d'appeler davantage l'attention du monde sur la violence à l'égard des femmes et des filles et, surtout, ont clairement montré l'immense potentiel de changement que le Fonds d'affectation spécial entend continuer de libérer.